



## COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 23 AOÛT EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 8 h 35)  
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale  
Mme Francine Boivin, citoyenne  
Mme Janick Lefebvre, citoyenne  
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité (arrivée : 8 h 45)  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et président du Comité

M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (8 h 34 à 8 h 59)  
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 8 h 33)  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (départ : 10 h 10)  
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire  
M. Jean-François Déry, coordonnateur – Architecture (9 h 28 à 9 h 49)  
M. Patrice Dupuis, directeur général, STTR (départ : 10 h 11)  
M. Olivier Gauthier, coordonnateur – Développement (8 h 59 à 9 h 29)  
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 8 h 37; 8 h 39 à 8 h 46 et 8 h 47 à 10 h 29)  
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités  
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques (9 h 28 à 9 h 49)  
Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (8 h 52 à 9 h 49; 9 h 51 à 10 h 26)  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (arrivée : 8 h 44)  
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (8 h 59 à 9 h 29)  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité  
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne

---

***Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

#### 1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Luc Tremblay, président du Comité, à 8 h 32. À l'heure fixée pour le début de la réunion, le président a constaté que l'assemblée n'a pas le quorum. M. Dany Carpentier, conseiller municipal, est désigné pour agir à titre de substitut jusqu'à l'arrivée

de Mme Pascale Albernhe-Lahaie ou de M. René Martin. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Luc Tremblay demande aux membres du Comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2022**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 28 juin 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2022 de la Table de travail sur le développement social**

Le président s'informe auprès des membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du Comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 10 h 28 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



---

M. Luc Tremblay  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités